

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU
NORD (MEADEN)

BP 17 Tél:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION
(MEADEN)

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA

DECISION N° 151 /D/MEADEN/2023

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2023
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE (LOT N°1) ET LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE DU LOGICIEL DE GESTION DE LA PAIE DU PERSONNEL
DE LA MEADEN (LOT N°2) POUR LE COMPTE DE LA MEADEN, EN PROCEDURE D'URGENCE

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2006/06 du 22 février 2006 portant nomination du Directeur Général de la MEADEN ;

Vu le Décret n°2019/109 du 04 mars 2019 portant réorganisation de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics

Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la Décision n°054/D/MEADEN/2020 du 04 mars 2020 constatant la mise en place de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MEADEN ;

Vu la Circulaire N° 0001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la Résolution n°157/CAO/MEADEN/20-12-2022 portant adoption du projet de performance annuel et du budget de la MEADEN pour l'exercice 2023 et le budget annexe ;

Vu la Résolution n°169/CAO/EADEN/25-05-2023 portant modification n°02 du budget 2023 de la MEADEN ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN ;

Vu la lettre n°27/L/CIPM/2023 du 25/7/2023 relative à la proposition d'attribution du Président de la CIPM de la MEADEN ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1er : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

N° lot	objet du marché	Attributaire	Montant TTC	Délai exécution
1	Fourniture du matériel informatique	Infructueux	-	-
2	Fourniture, l'installation et le paramétrage du logiciel de gestion de la paie du personnel de la MEADEN	BEGENIE BTP Sarl	5 807 475	15 jours

VISA
BUDGETAIRE

31 JUIL. 2023

[Signature]

Article 2 :

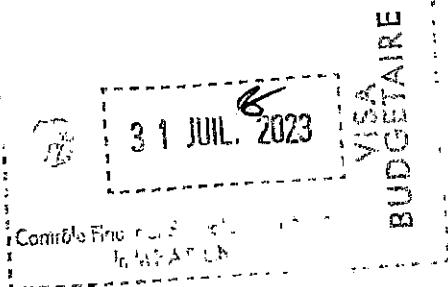
- 1) L'entreprise adjudicataire ne pourra livrer le logiciel qu'après signature de la lettre-commande y afférente et notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
- 2) Le délai d'exécution qui est de 15 (quinze) jours court à compter de la date de la notification de l'ordre de service d'exécuter la prestation.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Garoua, le 01...AOUT...2023.

AMPLIATIONS :

- DR MINMAP/NO
- ARMP-Nord
- PCIPM/MEADEN
- ATTRIBUTAIRe
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU
NORD (MEADEN)

BP 17 Tél:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION
(MEADEN)

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA

1

COMMUNIQUE N° 250 - /C/MEADEN/2023
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE

A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE (LOT N°1) ET LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE DU LOGICIEL DE GESTION DE LA PAIE DU PERSONNEL DE LA MEADEN (LOT N°2) POUR LE COMPTE DE LA MEADEN, EN PROCEDURE D'URGENCE

Le Directeur Général de la MEADEN communique :

Par Décision n° 151/D/MEADEN/2023 du01 AOUT 2023....., les résultats issus de la Demande de Cotation n°02/DC/MEADEN/CIPM/2023 relative à la fourniture du matériel informatique (lot n°1) et la fourniture, l'installation et le paramétrage du logiciel de gestion de la paie du personnel de la MEADEN (lot n°2) pour le compte de LA MEADEN, en procédure d'urgence sont ci-après :

N° lot	Objet du marché	Attributaire	Montant TTC	Délai exécution
1	Fourniture du matériel informatique	Infructueux	-	-
2	Fourniture, l'installation et le paramétrage du logiciel de gestion de la paie du personnel de la MEADEN	BEGENIE BTP Sarl	5 807 475	15 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Direction Générale de la MEADEN pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Garoua, le.....01 AOUT 2023

AMPLIATIONS :

- DR MINMAP/NO
- ARMP-Nord
- PCIPM/MEADEN
- ATTRIBUTAIRES
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE

